



District de football des Hautes-Pyrénées
Commission Départementale de l'Arbitrage



PV CDA n° 4 du 29 mars 2025

Le district des Hautes-Pyrénées de football, en accord avec la CDA, a instauré des formations de remise à niveau obligatoires pour tous les arbitres.

Suite à leur absence aux formations obligatoires, des sanctions ont été prises à l'encontre de certains arbitres.

- Pour absence à la formation théorique du mois de février 2025 et à la formation terrain du mois de mars 2025, la CDA décide de sanctionner :

7 arbitres de 4 semaines de non désignation à compter du lundi 31 mars 2025 au dimanche 27 avril 2025 inclus.

- Pour absence à la formation terrain du mois de mars 2025, la CDA décide de sanctionner :

6 arbitres de 2 semaines de non désignation à compter du lundi 31 mars au dimanche 13 avril 2025 inclus.

CUBERTAFON Michael

FORESTIER Jessica